Projet INCh : Integrated Networks to combat Child Poverty.

Les réseaux intégrés de lutte contre la pauvreté infantile font face à de multiples défis.

Le projet INCh est une étude qui porte sur l’analyse de vingt de ces réseaux avec pour objectif final d’apporter des solutions pour optimiser les conditions d’accès aux droits fondamentaux mais aussi les conditions de vie des familles ciblées. Afin de présenter le travail effectué durant 4 ans en Belgique par une équipe de chercheurs et acteurs de terrain dont des usagers, une conférence de clôture s’est déroulée le 18 mai 2018. Retour sur le projet mené et certains constats spécifiques à notre capitale.

|  |
| --- |
| Mais qu’est-ce que la pauvreté infantile ?« Un enfant vit en situation de pauvreté si le revenu et les ressources disponibles pour son éducation sont insuffisants au point de l’empêcher d’avoir un niveau de vie considéré comme acceptable dans la société dans laquelle il vit et suffisant pour garantir son bien-être émotionnel et physique ou son développement. En raison de la pauvreté, cet enfant et sa famille peuvent se trouver défavorisés de multiples manières : faible revenu, logement et environnement insalubres, soins de santé inadéquats ; cet enfant est souvent exclu des activités sociales, sportives, récréatives et culturelles qui sont la norme chez les autres enfants. Son accès aux droits fondamentaux peut être restreint, il peut faire l’expérience de discriminations et de stigmatisations et sa voix peut ne pas être entendue. »[[1]](#footnote-1)  |

**Une problématique au cœur des préoccupations ?**

« La question de la lutte contre la pauvreté infantile est une problématique particulière car elle est relativement récente. Ce n’est que depuis 2010 que l’Europe la promeut ; 2010 étant l’année européenne de la lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale », Nicolas De Kuyssche, responsable au sein du Forum Bruxelles contre les inégalités.

Les chiffres de l’UNICEF sont formels ; le taux de pauvreté infantile en Belgique est l’un des plus élevés d’Europe. Et pour cause : à Bruxelles, 4 enfants sur 10 grandissent dans la pauvreté, en Wallonie 1 enfant sur 4 et en Flandre, 1 enfant sur 10.

En 2017, le taux de risque de pauvreté ou d’exclusion sociale pour les 0-17 ans était de 22% en Belgique, selon l’office belge de la statistique[[2]](#footnote-2).

« Les enfants sont le symbole de l’avenir » : une pensée récurrente et pourtant… Nombreux sont ceux d’entre eux forcés de vivre dans la précarité. Les risques sous-jacents liés à des conditions de vie rudimentaires sont multiples et touchent tant la santé que le bien-être, l’éducation et par conséquent l’avenir de ce jeune public.

Ce mode de vie insécurisant amène cette tranche de la population à devoir lutter ardemment pour parvenir à se frayer un chemin dans notre société, contrairement à leurs pairs, issus de familles sans difficultés financières.

Malgré une certaine volonté des politiques et acteurs de terrain, l’idée de recentrer la lutte contre la pauvreté autour des enfants peine à se dessiner.

D’après la conférence de clôture INCh, la fragmentation historique des services sociaux et des politiques sociales serait l’un des plus gros freins à cette évolution, laissant les familles vivant dans la pauvreté dans des situations complexes qu’il devient urgent de prendre en considération. C’est, en outre, pour cela que la mise en place de ces réseaux locaux rassemblant une grande diversité de services sociaux qui luttent contre la pauvreté infantile fait aujourd’hui, plus que jamais, sens pour pallier aux difficultés rencontrées. Néanmoins, faut-il encore réussir à utiliser ces services de manière efficiente...

**INCh, un projet, deux objectifs :**

C’est suite à un appel à projets lancé par la Politique scientifique fédérale (Belspo) en 2014 que le travail de recherche effectué par l’équipe INCh a vu le jour. Ce projet est le fruit d’une collaboration interuniversitaire entre les universités d’Anvers, de Gand et de Liège.

Nicolas Jacquet, chercheur au sein de l’Université de Liège : « L’objectif de ce projet de recherche était double et subdivisé en 2 workpackages (WP). Le premier WP, réalisé par les équipes d’Anvers et de Liège, axe la réflexion autour de l’analyse structurelle des réseaux, et plus particulièrement autour du rôle du coordinateur de ces réseaux. Le second WP, réalisé par les équipes de Gand et de Liège, se concentre sur la manière dont les acteurs (responsables politiques, travailleurs sociaux et familles) perçoivent les réseaux locaux de lutte contre la pauvreté infantile. L’objectif commun à ces deux WP était de déterminer les enjeux et les limites de ces réseaux pour ensuite adresser des recommandations claires (au niveau macro-méso-micro) aux différents acteurs sociaux et politiques. »

**Le « mi-oui, mi-non » des politiques ?**

La pauvreté infantile est désormais au centre des préoccupations européennes, fédérales, régionales et communales. Nonobstant la prise de conscience des politiques à ce sujet depuis une décennie, certaines de leurs actions menées à l’échelle sociale semblent aller à l’encontre des aspirations espérées pour ce public.

Nous interrogeons le chercheur Nicolas Jacquet quant à l’approche et l’implication des politiques à ce sujet : « La lutte contre la pauvreté infantile est inscrite à l’agenda de la stratégie européenne EU2020 et incite les Etats Membres à mettre l’accent sur les dispositifs de lutte contre la pauvreté infantile au détriment selon nous d’une analyse des causes structurelles de l’appauvrissement des parents. L’essence même du projet de recherche INCh s’inscrit dans cette euphorie du travail en réseau, d’une part, et de la lutte contre la pauvreté infantile, d’autre part. Le constat est clair, les enfants sont la priorité des responsables politiques et des dispositifs qu’ils mettent en œuvre, en tout cas dans les discours. Cependant, notons tout de même que la régionalisation des allocations familiales n’a pas eu pour effet de permettre aux familles de bénéficier d’une plus grande couverture sociale. De même que le manque structurel de places d’accueil de la petite enfance et de places dans les écoles maternelles et primaires devrait faire l’objet d’une priorisation accrue de la part des responsables politiques. »

Autre constat donc : la détérioration des politiques sociales destinées à lutter contre la pauvreté parentale due à une restriction drastique des budgets sociaux destinés à ce public cible. Or, le premier plan fédéral de lutte contre la pauvreté stipule que les allocations sociales garantissent un soutien aux familles, permettant d’éviter la pauvreté. Grâce à ces aides, le pourcentage de risque de pauvreté était passé en 2009 de 27% à 15%, soit une réduction de 45%[[3]](#footnote-3).

Une bonne protection sociale favoriserait la diminution du risque de pauvreté pour les familles et, par conséquent, de meilleures conditions de vie pour leurs enfants.

Afin de permettre une meilleure compréhension du positionnement des politiques, l’équipe INCh s’est appliquée à retracer le parcours effectué par notre société. Ainsi, nous sommes passés d’un modèle de protection sociale solidaire (Etat-Providence - Trente Glorieuses) à un modèle plus individualiste (Etat Social Actif – années 70, suite à la crise), ce qui, au fil des années, a permis aux pouvoirs publics de délaisser certaines de leurs responsabilités, prônant une politique de responsabilisation de l’individu face aux acquis sociaux.

Dans ce jeu du « mi-oui, mi-non » de nos politiques, ce sont des familles en situation précaire qui vacillent aux rythmes des (in)décisions politiques. Pour Nicolas Jacquet, le Projet Individualisé d’Intégration Sociale, qui s’applique à tous les bénéficiaires du revenu d’intégration, ainsi que la réduction des budgets sociaux alloués notamment aux secteurs de l’Action et de l’Aide Sociale participent à cette mutation des politiques sociales : « Ces mesures structurelles ont pour effet d’appauvrir les plus vulnérables de notre société et, *in fine*, les parents visés par les réseaux locaux. Nous ne cessons de relever cette contradiction qui consiste à investir dans des dispositifs de lutte contre la pauvreté infantile tout en réduisant les conditions de vie des parents. Nous préconisons de développer une approche qui considère la famille dans sa globalité, un alliage entre dispositifs spécifiques et mesures structurelles. »

Nicolas De Kuyssche, responsable au sein du Forum Bruxelles contre les inégalités, confirme ce constat : « La focale sur les enfants sous-tend une attention particulière dirigée sur les parents, car les enfants ne sont absolument pas autonomes. La pauvreté infantile se doit d’être renvoyée à des obstacles que rencontrent les adultes, liés au logement, à l’emploi, etc. Il me semble inconcevable, tant pour moi que pour les membres du Forum, d’opérationnaliser une action sociale sur cette thématique en faisant abstraction des adultes et des problèmes qu’ils rencontrent au sein de leur foyer. »

Cette conférence était aussi l’occasion de mettre en lumière une autre difficulté à laquelle doivent faire face ces familles : le manque de connaissance des droits qu’elles peuvent exercer et des services auxquels elles peuvent faire appel. C’est une des raisons qui les maintient dans une forme de « sous-protection » contrairement aux autres parents, conscients de leurs droits. Selon l’équipe INCh : « Développer des dispositifs sociaux qui encouragent la mise sur pied de projets visant à améliorer la connaissance des publics cibles sur ces matières est un enjeu à mettre à l’agenda des politiques publiques de lutte contre la pauvreté infantile ».

**Des spécificités bruxelloises ?**

Selon le chercheur de l’Université de Liège, le tissu bruxellois (institutionnel, politique et social) complexifie le travail d’accompagnement des familles sur le terrain, quelles que soient les communautés (francophone ou néerlandophone). Cela est en partie lié à la multiplication des institutions et structures sociales telles que l’ONE ou Kind and Gezin. « Les résultats de la recherche INCh démontrent que l’impact des spécificités bruxelloises, dont la complexité du tissu institutionnel et associatif, se fait surtout ressentir auprès des familles. De manière générale, les usagers des services sociaux et donc les familles ciblées par les réseaux locaux manquent d’informations quant aux droits et services auxquels ils peuvent prétendre (voir notamment les études sur le non recours aux droits[[4]](#footnote-4)). La spécificité bruxelloise renforce ce phénomène. L’accès à l’information des usagers est un enjeu primordial et sur lequel il est possible d’agir », commente ce dernier.

Nicolas De Kuyssche soulève quant à lui un autre écueil, propre à Bruxelles : « Il y a un phénomène très bruxello-bruxellois : celui de la monoparentalité. Selon une étude que nous avons menée en 2014[[5]](#footnote-5), les 200 000 habitants qui étaient attendus pour 2020 à Bruxelles sont déjà présents aujourd’hui, notamment en raison du nombre important de personnes venues étudier ou travailler à Bruxelles ces dernières années. La tranche des 20-30 ans est surreprésentée dans la capitale et cela engendre de plus en plus de séparations et, indubitablement, de plus en plus de familles monoparentales. »

Une étude régionale menée par le cabinet du ministre Didier Gosuin révèle en effet des chiffres alarmants : on compte plus de 60 000 familles monoparentales à Bruxelles, dont 86% des parents concernés sont des femmes[[6]](#footnote-6). Une toute nouvelle catégorie de « nouveau-pauvre » est en train de voir le jour, selon le responsable du Forum Bruxelles contre les inégalités : celle des familles monoparentales, représentées en majorité par des femmes.

Ces différentes interpellations démontrent bien que l’inclusion des enfants issus de foyers précaires ne peut être une problématique isolée.

Par souci d’équité, il est primordial pour nos politiques de garder à l’esprit qu’un enfant pauvre est avant tout issu d’un foyer pauvre... Sans informer, accompagner et/ou soutenir les parents au travers de politiques sociales plus inclusives et solidaires, l’avenir de ces enfants, à Bruxelles, semble semé d’embûches…

L’équipe de recherche met à disposition sur son site internet ([www.inchproject.be](http://www.inchproject.be)) l’ensemble des travaux réalisés dans le cadre de la recherche INCh, dont notamment un rapport de recherche détaillé ainsi que de nombreux articles publiés.

 Yamina Seghrouchni

**Sources :**

Documentation reçue le jour de la conférence de clôture

Site internet de la direction générale Statistique – STABEL : « Les indicateurs de pauvreté en Belgique en 2016 » EU-SILC <https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/les-indicateurs-de-pauvrete-en-belgique-en-2017-eu-silc>

Site internet UNICEF <https://www.unicef.be/fr/le-taux-de-la-pauvrete-en-belgique-reste-inquietant/>

Site internet le FORUM <http://www.le-forum.org/contact>

Site internet : <https://www.moustique.be/20030/60394-familles-monoparentales-bruxelles>

PDF du Troisième Plan fédéral de lutte contre la pauvreté (2016-2019).

PDF : vers le bien-être des enfants en Europe – 2013 <http://www.eapn.eu/images/stories/docs/eapn-books/2013_Child_poverty_FR_web.pdf>

PDF : PDF : Les enjeux sociaux du boom démographique – Des solutions politiques p 4 - CBCS associé au Forum bruxellois de lutte contre les inégalités <http://www.cbcs.be/IMG/pdf/fblp-boom-solutions_final_.pdf?323/cbd742cc1c730ffb210229b7b04219e6dd2026a1>

Article paru dans la revue l'Observatoire n°82 (février 2015) : Pauvreté et ineffectivité des droits – Non accès et non recours aux droits

|  |
| --- |
|  |

1. PDF : Vers le bien-être des enfants en Europe – Explicatif sur la pauvreté infantile dans l’Union Européenne <http://www.eapn.eu/images/stories/docs/eapn-books/2013_Child_poverty_FR_web.pdf> p9 [↑](#footnote-ref-1)
2. <https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/les-indicateurs-de-pauvrete-en-belgique-en-2017-eu-silc> publié le 19/05.2017 et consulté le 14.06.2018 à 10h15 [↑](#footnote-ref-2)
3. Premier plan fédéral de lutte contre la pauvreté p17 [↑](#footnote-ref-3)
4. Article à ce sujet paru dans la revue l'Observatoire n°82 (février 2015) : Pauvreté et ineffectivité des droits – Non accès et non recours aux droits [↑](#footnote-ref-4)
5. PDF : Les enjeux sociaux du boom démographique – Des solutions politiques p 4 - CBCS associé au Forum bruxellois de lutte contre les inégalités – Rédaction : Mireille Eggerickx, Nicolas de Kuyssche, Rocco Vitali [↑](#footnote-ref-5)
6. <https://www.moustique.be/20030/60394-familles-monoparentales-bruxelles> publié le 09.0.2018 et consulté le 20.06.2018 à 14h45 [↑](#footnote-ref-6)